



## IL VA FALLOIR ACCÉLÉRER LES CHANGEMENTS

Le retour que nous avons de l'ensemble des personnels est simple à comprendre.

Une **revalorisation de la classification**, avec une vraie hausse des salaires, le **retour de la prime d'intéressement**, une **révision de l'accord restauration**, pour palier d'une part à l'absence de prise en compte de ceux qui prennent leur repas sur place (souvent par manque de temps pour les équipes en laboratoire et de prélèvement et un service de restauration lent), et d'autre part à la baisse des revenus causée par la diminution du nombre de primes de panier des équipes de collecte.

Une **prise en compte de leur vie personnelle** qui va encore plus se dégrader avec la mise en place des nouveaux horaires des MDD.

Sans une avancée rapide, il va être difficile de **fidéliser les personnels en place**, et **recruter** pour remplacer ceux qui prendraient la décision de partir.

Le souhait du personnel est qu'il y ait les **effectifs adéquats** afin de pouvoir mener à bien les missions confiées. Le but étant d'éviter de trop en demander au personnel avec le **risque de voir les arrêts de travail croître à nouveau**.

On nous agite sous le nez une **enveloppe de 100 millions d'euros** qui nous a été attribuée pour seulement mettre les comptes à plat pour 2024. Mais pour l'instant rien d'autre n'est prévu.

Peut-on miser sur une **revalorisation des salaires** retardée depuis plusieurs années, qui n'est **pas budgétée à ce jour**?

Peut-on aussi miser sur une révision de la convention collective avec un **nouvel accord restauration** qui satisferait tout le monde et qui serait enfin **appliqué sur l'intégralité du territoire** ?

La **modification des classifications professionnelles** qui devait être étudiée et débattue à partir de septembre 2024 a été **avancée à mars** pour une souhaitable mise en place en 2025.

**Mais tout cela risque d'arriver trop tard !**



Pas de revalorisation des salaires  
comme dans le public!  
Une année sans intéressement!  
Il faut rapidement que ça change !!!

**A L'UNSA  
ON S'OCCUPE DE MOI !**



## ATTRACTIVITÉ

### L'UNSA a rencontré le nouveau président le 07 décembre 2023

Mr Pacoud était avec Mr Baichère Directeur de la Stratégie Sociale, face à vos représentants UNSA, Leila Haise DSC, Sylvie Dupressoir DSC supplémentaire et Nicolas Martin Représentant Syndical au CSEC.

L'échange a été très cordial. Le président a répondu à toutes nos interrogations. Lorsque l'on a abordé le sujet des salaires, Mr Pacoud a annoncé qu'une de ses priorités était de revoir l'**attractivité** en utilisant plusieurs leviers, une **hausse des salaires**, la modification de la **classification** avec ajout de positions intermédiaires, l'attribution de **tickets restaurants** dans toutes les régions, et l'**étude d'une prime pour les samedis travaillés** ainsi que l'attribution d'une **prime de remplacement inopiné**.

Nous lui avons dit que des salaires revalorisés seraient un des moyens de recruter les **320 postes toujours vacants** à ce jour et de retenir les personnels dans l'établissement à un moment où l'ambiance n'y est plus. Sans ces avancées les salariés déçus risquent de se faire happer par les offres d'emploi mieux rémunérées de l'autre côté de la rue.

Concernant la **TMC** nous lui avons remonté les **inquiétudes du personnel**, ainsi que leur **souhait de reconnaissance salariale** et leurs craintes en lui rappelant les économies faites en utilisant des EPDI et des Superviseurs qui occupent des postes de médecins à moindre coût (**560 EPDI** dont **260 font de la Supervision**). Ainsi que les **inquiétudes des IH/DEL** qui vont avoir moins de sang, et moins de choix pour transfuser les receveurs.

Nous lui avons rappelé qu'il existe **un vivier de donneurs de plasma qui n'est plus exploité**. Ces personnes qui ont donné très régulièrement pendant des dizaines d'années et qui **ne peuvent** ou **ne veulent pas** faire le trajet jusqu'à la MDD.

**Le don devrait être équitable**, mais il y a des zones blanches où plus aucune collecte ne se fait. Il faut penser qu'il n'y a pas que les citoyens et ceux qui habitent dans la petite couronne qui peuvent donner leur plasma. **La demande est très forte**, les donneurs et les ADSB nous le rappellent tous les jours.

Le président a alors évoqué la possibilité de créer des **MAISONS DU DON ÉPHÉMÈRES** pour ne pas avoir à requalifier les machines tous les jours, mais il n'écarte pas la reprise possible des **collectes mobiles plasma** dans le futur.

**La direction à prendre sera déterminée par l'enveloppe du PLAN PLASMA.**



## TMC APHÉRÈSE, LES FORMATIONS COMMENCENT

### Ni entendus, ni écoutés

Les syndicats sont tous unanimement **défavorables** à la mise en place de la TMC aphérèse dans les conditions annoncées.

Au sujet **des nouveaux horaires**, la seule et unique réponse des directions régionale et nationale sent l'élément de langage à plein nez « **c'est à l'EFS de s'adapter aux donneurs et non l'inverse!** »

Faut-il rappeler que lors de la mise en place de la TMC, il n'a jamais été question de l'étendre à la MDD et encore moins à l'aphérèse.

Les **formations sont déjà programmées**. Les premières sont annoncées **en janvier**. Tous les personnels des prélèvements seront concernés, de l'**Employé Relation Donneur** au **Médecin TMC**.

Lassés d'être mis devant le fait accompli, **beaucoup annoncent être prêts à quitter le navire**.

La réponse de la **direction nationale** à cette évocation a été de dire que les superviseurs qui ne veulent pas passer à l'aphérèse pourront repasser **IDE de prélèvement avec une baisse de salaire en conséquence**.

Les autres personnels peuvent aller voir ailleurs, mais l'herbe n'y sera pas plus verte.

### Si ça, ce n'est pas leur mettre la pression !!

Les équipes comprennent très bien les enjeux du plasma, on leur demande de faire des gros efforts, mais un problème mathématique se pose.

On nous a annoncé la **diminution de 10% des besoins de Sang Total par an**, et dans le même temps **l'augmentation des prélèvements de plasma** afin de produire le double de ce qui se fait actuellement pour **l'ouverture du LFB d'Arras en 2025**.

Mais le **prélèvement plasma est pratiquement 3 fois plus long** que le prélèvement de sang, comment l'EFS pense y arriver avec le même nombre de salariés?

Les médecins et les superviseurs vont devoir gérer un nombre quotidien de donneurs en aphérèse bien supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à présent.

Cette augmentation ne se fera pas sans **une forte progression de primo-donneurs** et les malaises qui vont souvent avec.





## CSE DE DECEMBRE

### COMMISSION FORMATION

La RH dans son Plan de Développement des Compétences, a prévu de former **332 salariés** de l'EFS Bretagne en 2024, soit 59% des **564 de l'effectif total**.

- **13%** des formations programmées seront dédiées à la **TMC APHÉRÈSE**, les premières commençant en janvier 2024, ces formations sont imposées à tous les personnels du prélèvement.
- **13% CAP MANAGERS**, c'est un programme de montée en puissance des managers qui lui curieusement est prévu sur la base du volontariat.
- **14% Administration et Gestion**, qui intègre la formation des nouveaux élus.
- **15% Hygiène Sécurité et Environnement**, essentiellement AFGSU, habilitations électriques, risques incendie et Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP).

Activité transfusionnelle **254 bénéficiaires**, Activités annexes **43**, Recherche **7**, Support **28**

### COMMISSION SANTÉ SECURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

#### LES CENTRES DE SANTÉ BRETONS

Le planning des IDE du CDS est souvent très évolutif, il est dépendant des soins effectués et il peut changer le jour même.

Des solutions ont été proposées :

- La modification des horaires des 2 IDE en poste.
- L'option d'une 3<sup>ème</sup> IDE qui pourrait basculer en renfort à la MDD s'il y a moins d'activité.

Le souhait de l'équipe rennaise serait de garder les horaires avec l'ajout d'une 3<sup>ème</sup> IDE, et la formation de de tous à la pédiatrie pour permettre une rotation des personnels sur cette mission (1 IDE en poste depuis 5 ans n'est toujours pas formée).

### PLAN PLASMA (qui officiellement n'existe pas !)

Bien que les organisations syndicales bretonnes aient émis unanimement un avis défavorable, **la région prend les devants** en programmant des tests d'organisation avec de nouveaux horaires de prélèvements reculant la fin de travail des personnels.

Le but est **d'obtenir 40800 poches sur l'année**, et il est aussi évoqué la possibilité d'ouvrir par la suite un troisième poste plasma à Rennes en 2025.

L'attribution d'une enveloppe pour un plan plasma en 2024 permettrait de se lancer dans l'ouverture d'une **2<sup>ème</sup> maison du don à Rennes**, de **PLASMA CENTER** (maison du don éphémères) ou la **reprise de collectes mobiles** sur plusieurs jours au même endroit pour limiter le déplacement des machines, aucune option n'est écartée.





## Prenez une ASSURANCE pour l'avenir Rejoignez l'UNSA – EFS



Notre établissement est en pleine mutation. Plus que jamais, il est primordial d'avoir une visibilité et de mieux connaître les projets de l'EFS.

Pour être régulièrement informé(e) sur l'actualité de l'Établissement, connaître vos droits, bénéficier de conseils juridiques, échanger avec notre équipe sur vos conditions de travail, donner votre avis sur les projets et les négociations en cours :

### ADHÉREZ à UN SYNDICAT de PROXIMITÉ INDÉPENDANT et AUTONOME



L'UNSA décide et s'organise

de façon **autonome** au sein de l'EFS.

Nos positions et nos actions sont prises uniquement dans l'intérêt du personnel, **indépendamment** de tout parti politique. Nous défendons les droits de tous les salariés de l'EFS, que vous soyez de droit public ou de droit privé, **en proximité constante** avec vous, attentifs à vos conditions de travail et en tenant compte de vos attentes.

**Contacts** : Déléguées Syndicales Centrales UNSA EFS

**Sylvie DUPRESSOIR – Tél : 06.29.92.76.34 / Leila HAISE – Tél : 06.19.62.77.60**

**UNSA EFS Mail : [efs@unsa.org](mailto:efs@unsa.org)**

**Délégué Syndical Régional UNSA EFS Bretagne [MARTIN Nicolas – Tél : 06.78.38.86.62](mailto:MARTIN.Nicolas@unsa.org)**

L'adhésion est **confidentielle**. Son montant est de **80 € par an**, soit 27,20€ par an, après 66 % de **déduction fiscale**. Possibilité de payer en 1 ou 2 fois.

Pour un paiement par virement, contactez-nous par mail : [efs@unsa.org](mailto:efs@unsa.org)

**Envoyez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de UNSA-Santé & Sociaux à :**

**Cindy VOINSON**

**Trésorière Nationale Adjointe UNSA Santé & Sociaux Publics & Privé**

**1 rue des coupeurs 70600 OYRIERES**

✂-----

ÉTABLISSEMENT : EFS région .....

**Adhésion : 80 EUROS**

**Adhésion valable 365 jours à compter de la date de dépôt du chèque**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse personnelle.....

Ville : .....



.. / .. / .. / .. / ..

Code postal : .....

Email personnel: .....@.....

Site concerné : .....

Fonction : .....

DATE : ..... 20 ..

### REJOIGNEZ NOUS EN ADHÉRANT



**MARTIN Nicolas - Chauffeur technicien - Rennes**

**Délégué Syndical Régional UNSA EFS Bretagne**

**Représentant Syndical UNSA au CSEC**

**Élu UNSA Titulaire au CSE**

mail: [unsa.efs Bretagne@gmail.com](mailto:unsa.efs Bretagne@gmail.com)

tél: 06 78 38 86 62

**PS: Si vous ne souhaitez plus recevoir cette communication, vous pouvez décider de vous-même de bloquer l'expéditeur via la fonction « courrier indésirable » de votre messagerie.**